



Le concours externe ICNA 2021 n'offrait que 16 places, ce chiffre historiquement bas étant la conséquence directe de la crise traversée par la navigation aérienne en 2020. Malheureusement, la DGAC ne s'est pas donné les moyens pour réussir ce recrutement. En effet, alors que plus de 2500 candidats se sont inscrits au concours, la DGAC a pris la décision de n'en retenir que 46 sur liste principale et liste d'attente. Au final, seuls 9 candidats ont accepté le bénéfice du concours, sous réserve d'aptitude médicale !

Le SNCTA déplore ce déficit évitable dans cette période déjà suffisamment contrainte. L'échec de ce recrutement n'est pas acceptable : nul ne peut se satisfaire des lauréats perdus sur ce concours.

La DGAC doit rapidement corriger cet échec, notamment en :

- ☉ sanctuarisant un recrutement 2022 répondant aux objectifs de la décennie à venir marquée par une forte augmentation des départs à la retraite dès 2029 ;
- ☉ organisant un concours RUE et en assurant son attractivité.

A minima 7 élèves manqueront sur le concours 2021 déjà inédit : ils devront impérativement être compensés. L'année prochaine est d'ores et déjà primordiale pour préparer la décennie engagée : le SNCTA revendique le recrutement minimal de 3 promotions au concours externe 2022.